

Guide des accidents du travail aux États-Unis

Je me suis blessé au travail. Que puis-je faire?

- Si vous avez été victime d'un accident du travail, vous avez droit aux indemnités pour accident du travail.
- Vous avez droit aux indemnités pour accident du travail, que l'accident soit de votre faute, de la faute d'un camarade de travail ou de celle de votre employeur.

Vous devez connaître vos droits.

- Vous avez droit aux indemnités pour accident du travail si vous avez été victime d'un accident du travail.
- Votre employeur ne peut pas exercer de représailles contre vous si vous déposez une demande d'indemnités pour accident du travail.
- Vous avez le droit de porter votre demande en appel si l'on vous refuse des indemnités pour accident du travail.

Le régime d'indemnisation pour accident du travail vise aussi les travailleurs étrangers qui ne détiennent pas de permis de travail valide. Cette règle s'applique dans tous les États.

- Vous ne devez pas boire ni vous droguer pendant que vous travaillez. Vous pourriez perdre le droit de recevoir des indemnités pour accident du travail si vous le faites. Et ces indemnités vous seront refusées même si l'accident n'est pas dû au fait que vous avez bu ou pris de la drogue.

Qu'est-ce que l'indemnisation pour accident du travail?

- Le régime d'indemnisation pour accident du travail est un système d'assurance à l'échelle de l'État qui prévoit le versement d'indemnités si vous êtes victime d'un accident du travail ou d'un accident lié à votre travail.



- Chaque État a adopté sa propre loi sur l'indemnisation pour accident du travail, mais les principes généraux sont les mêmes partout. Pour en savoir plus, vous pouvez communiquer avec le bureau d'indemnisation pour accident du travail de l'État où vous travaillez.
- Dans la plupart des États, les employeurs doivent prendre une assurance contre les accidents du travail. Dans certains États, c'est un organisme gouvernemental qui fournit aux employeurs l'assurance nécessaire à l'indemnisation des travailleurs. Ce sont les États suivants : Dakota du Nord, Ohio, Washington, Virginie occidentale, Wyoming.

Les travailleurs agricoles sont-ils couverts?

- Si vous travaillez dans une exploitation agricole, la plupart des États exigent que votre employeur ait une assurance contre les accidents.
- Dans certains États, cette protection n'est pas accordée aux travailleurs agricoles. Selon la législation fédérale, votre employeur doit vous dire si vous êtes couvert par une assurance contre les accidents et il doit vous renseigner sur les droits et les avantages que vous confère la loi sur la protection des travailleurs agricoles migrants et saisonniers (*Migrant and Seasonal Agricultural Worker Protection Act*). Pour obtenir plus d'information sur cette loi, consultez le [Guide de la loi protégeant les travailleurs agricoles migrants et saisonniers](#). Pour en savoir plus, vous devriez communiquer avec l'organisme qui s'occupe de l'indemnisation pour accident du travail dans l'État où vous travaillez.
- Dans certains États, les employeurs ne sont pas tenus d'avoir une assurance pour l'indemnisation des travailleurs agricoles.

Ce sont les États suivants : Alabama, Arkansas, Indiana, Kansas, Kentucky, Mississippi, Nebraska, Nevada, Nouveau-Mexique, Dakota du Nord, Rhode Island, Caroline du Sud, Tennessee.

- Couverture facultative. Vous pouvez être couvert, même si vous travaillez dans l'un de ces États. Les employeurs peuvent prendre une assurance contre les accidents du travail pour se protéger de poursuites potentielles devant les tribunaux. Demandez à votre employeur si vous êtes assuré.
- Travailleurs du programme de visas H-2A. Si vous faites partie des travailleurs agricoles qui participent au programme de visas H-2A, votre employeur doit prendre une assurance contre les accidents du travail ou un autre type d'assurance.
- Accidents d'auto et d'autobus. La loi sur la protection des travailleurs agricoles migrants et saisonniers oblige les entrepreneurs en main-d'œuvre agricole à assurer les autobus et les autres véhicules qui transportent les travailleurs agricoles.

- On vous garantit des indemnités couvrant les frais médicaux et le salaire si vous êtes victime d'un accident du travail ou d'un accident lié à votre travail.

Que dois-je faire pour savoir si j'ai droit aux indemnités pour accident du travail?

- Aux États-Unis, presque tous les travailleurs peuvent obtenir des indemnités s'ils sont victimes d'un accident du travail. Si vous travaillez dans une exploitation agricole ou comme aide domestique, votre employeur n'est peut-être pas tenu de prendre une assurance contre les accidents (voir les encadrés).
- Tant les hommes que les femmes bénéficient de cette protection.

Les aides domestiques sont-ils couverts?

- Les aides domestiques travaillent au domicile de leur employeur (ils s'occupent du nettoyage, de la cuisine, du soin des enfants et des autres tâches ménagères).
- De nombreux États exigent que les employeurs prennent une assurance pour l'indemnisation des aides domestiques, en prévoyant certaines limites. Par exemple, les personnes qui ne travaillent que pour un seul employeur, ou pendant une courte période chaque semaine, chaque mois ou chaque année, pourraient ne pas être couvertes par leur employeur.
- Dans certains États, les employeurs ne sont pas obligés d'assurer les aides domestiques contre les accidents du travail, mais ils peuvent le faire. Il s'agit des États suivants : Alabama, Arkansas, Arizona, Floride, Géorgie, Idaho, Indiana, Maine, Mississippi, Montana, Nebraska, Dakota du Nord, Nouveau-Mexique, Nevada, Oregon, Pennsylvanie, Rhode Island, Tennessee, Texas, Vermont, Virginie occidentale. Si vous travaillez dans l'un de ces États, vous pourriez profiter d'une assurance. Les employeurs de ces États peuvent prendre une assurance contre les accidents du travail, car cela les protège des poursuites potentielles devant les tribunaux. Demandez à votre employeur s'il vous a assuré.
- Dans quatre États, les aides domestiques n'ont pas droit à l'assurance contre les accidents du travail. Il s'agit des États suivants : Louisiane, Missouri, Virginie, Wyoming.

Si je suis victime d'un accident du travail, que dois-je faire pour obtenir des indemnités pour accident du travail?

Il y a deux étapes à franchir avant de recevoir des indemnités :

Signalez immédiatement votre accident du travail à votre employeur.

- Si vous éprouvez une douleur à la suite de votre travail, mais qu'il n'y a pas eu d'accident, avisez votre employeur et consultez un médecin immédiatement.

- Vous ne disposez que d'un très court délai pour aviser votre employeur. Dans certains États, il ne s'agit que de quelques jours. Communiquez avec l'organisme responsable de l'indemnisation des travailleurs de votre État pour savoir exactement de combien de temps vous disposez.

Deuxièmement, consultez un médecin immédiatement.

Est-ce que je peux choisir moi-même le fournisseur de soins de santé (médecin) qui me traitera après un accident du travail?

- Pas toujours. Dans le milieu de l'indemnisation des travailleurs, les médecins et les autres professionnels (p. ex., les physiothérapeutes) sont appelés « fournisseurs de soins de santé ».
- Chaque État a adopté des règles différentes sur le choix d'un fournisseur de soins de santé.
 - Les règles qui régissent le choix d'un fournisseur de soins de santé sont parfois complexes.
 - Dans certains États, au Nouveau-Mexique par exemple, si vous avez le premier choix du fournisseur de soins de santé, votre employeur pourra changer après 60 jours — si votre employeur a le premier choix, vous pouvez proposer le vôtre après 60 jours.
 - Communiquez avec l'organisme responsable de l'indemnisation des travailleurs de l'État où vous avez été victime d'un accident pour obtenir plus d'information sur les règles qui prévalent dans cet État.
- C'est l'employeur qui choisit le fournisseur de soins de santé dans les États suivants : Alabama, Floride, Idaho, Indiana, Iowa, Kansas, Missouri, New Jersey, Caroline du Nord, Caroline du Sud, Utah, Vermont.

- Les travailleurs peuvent choisir leur propre fournisseur de soins de santé dans les États suivants : Alaska, Arizona, Connecticut, Delaware, Hawaï, Illinois, Kentucky, Louisiane, Maryland, Massachusetts, Minnesota, Mississippi, Montana, Nebraska, Nevada, New Hampshire, Dakota du Nord, Ohio, Oklahoma, Oregon, Rhode Island, Dakota du Sud.
- Dans le district de Columbia et dans l'État de New York, vous pouvez choisir un fournisseur de soins de santé à partir d'une liste fournie par l'organisme chargé de l'indemnisation des travailleurs.
- En Géorgie, au Tennessee et en Virginie, vous pouvez choisir un fournisseur de soins de santé à partir d'une liste fournie par votre employeur.

Important : Assurez-vous que le fournisseur de soins de santé que vous choisissez est indépendant et qu'il a votre intérêt à cœur.

- Le choix d'un fournisseur de soins de santé est une étape importante du processus d'indemnisation et de traitement pour un accident du travail.
- Soyez honnête et faites preuve d'ouverture quand vous communiquez avec votre fournisseur de soins de santé de façon à ce que le rapport reflète votre état de santé réel.

Quelles dépenses médicales sont couvertes?

Chaque État a adopté une loi différente, mais la plupart des lois relatives à l'indemnisation pour accident du travail exigent le paiement des frais suivants :

- traitements d'urgence;
- soins fournis à l'hôpital;
- physiothérapie;
- traitement par un fournisseur de soins de santé (médecin);
- réadaptation;
- coûts des déplacements entre le cabinet du fournisseur de soins de santé et votre domicile.



Puis-je poursuivre mon employeur si je suis victime d'un accident du travail?

- Non. Les lois régissant l'indemnisation des travailleurs constituent un compromis entre les intérêts des travailleurs et ceux des employeurs. L'objectif est de permettre aux travailleurs de recevoir rapidement des indemnités, en échange de quoi ils ne peuvent poursuivre les employeurs devant les tribunaux.
- Vous pouvez toutefois présenter une demande d'indemnités pour accident du travail.

Respectez les consignes de sécurité pour prévenir les accidents du travail.

- Vous partagez avec votre employeur la responsabilité d'assurer la sécurité dans votre milieu de travail.
- Respectez les directives de sécurité qui s'appliquent à tout l'équipement et aux appareils que vous utilisez dans votre travail.
- Si vous ne respectez pas les procédures de sécurité, vous mettez en danger votre sécurité et celle de vos camarades de travail, et vous courez le risque de perdre votre emploi.
- Pour obtenir plus d'information sur la sécurité au travail, consultez le [Guide de la santé et de la sécurité au travail aux États-Unis](#).

Qu'arrive-t-il si mon employeur ou la compagnie d'assurance contre les accidents du travail refuse ma demande?

- Si votre employeur ou la compagnie d'assurance contre les accidents du travail rejette votre avis d'accident ou refuse votre demande d'indemnités pour un accident du travail, vous pouvez présenter votre demande d'indemnités à l'organisme responsable de l'indemnisation des travailleurs.
- Vous avez le droit de faire appel des décisions de l'organisme responsable de l'indemnisation des travailleurs.
- Vous pouvez embaucher un avocat qui vous représentera. Dans tous les États, la loi sur l'indemnisation pour accident du travail prévoit, jusqu'à une certaine limite, le paiement des frais des avocats qui représentent les travailleurs.

Qu'arrive-t-il si je suis victime d'un accident à l'extérieur de l'État où je réside ou de l'État où mon employeur est situé?

Si vous êtes victime d'un accident à l'extérieur de l'État dans lequel vous vivez ou de celui où votre employeur est situé, ne paniquez pas.

- Vous avez probablement toujours le droit de recevoir des indemnités pour accident du travail.
- Vous devez signaler l'accident immédiatement à votre employeur.
- Consultez un médecin.
- Communiquez avec l'organisme responsable de l'indemnisation des travailleurs le plus près de chez vous pour savoir quoi faire.

Dois-je payer des primes d'assurance contre les accidents du travail? Mon employeur peut-il faire des retenues sur mon salaire pour payer ces primes?

Non. C'est votre employeur qui doit payer les primes de l'assurance contre les accidents du travail.

Est-ce que tous les accidents du travail sont couverts par l'assurance?

- Oui. Tous les accidents qui surviennent pendant le travail sont couverts par l'assurance.
- La plupart des accidents du travail sont classés dans l'une ou l'autre des deux catégories suivantes : accidents du travail et maladies professionnelles.
 - Par accident du travail, on entend un événement soudain, chute d'une échelle, brûlures, contact avec des pesticides, etc.
 - Les personnes qui souffrent d'une maladie professionnelle sont incapables de travailler parce qu'elles ont effectué la même tâche de façon répétitive pendant une longue période — par exemple, taper à la machine pendant de nombreuses années ou être en présence pendant trop longtemps de certaines substances dans le lieu de travail, par exemple, de l'amiante.
- Dans les deux cas, les problèmes de santé sont couverts par l'assurance contre les accidents du travail.

Le régime d'indemnisation pour accident du travail s'apparente-t-il au régime d'aide sociale?

Non. Le régime d'indemnisation pour accident du travail est un programme d'assurance visant à protéger des personnes incapables de travailler en raison d'un accident du travail. Ce programme donne aux travailleurs le droit à des indemnités pour accident du travail.

Si je suis victime d'un accident du travail, quels genres d'indemnités vais-je recevoir?

- **Frais médicaux** : Dans la plupart des États, vous avez droit au remboursement complet des frais médicaux liés à votre accident du travail – y compris la physiothérapie et la réadaptation. Dans la plupart des États, la loi prévoit que vous n'avez pas à payer quelque partie que ce soit du traitement médical nécessaire en raison de votre accident du travail.
- **Salaire** : Si vous avez été victime d'un accident du travail, vous pouvez avoir droit à une partie du revenu que vous avez perdu à cause de cet accident. Le montant du versement est calculé en fonction du nombre de journées de travail que vous risquez de perdre en raison de votre accident ainsi que de l'intensité de votre handicap (voir l'encadré).
- **Réadaptation professionnelle** : Si vous ne pouvez pas reprendre le type d'emploi que vous aviez avant votre accident du travail, le régime d'indemnisation pour accident du travail peut vous payer un programme d'études ou de formation pour vous permettre de recommencer à travailler dans un autre type d'emploi. Ces indemnités NE SONT PAS offertes dans les États suivants : Arizona, Nouveau-Mexique, Dakota du Sud, Tennessee.

Genres d'incapacités couvertes dans la plupart des États

- **Invalidité totale temporaire.** Vous recevrez des prestations d'invalidité totale temporaire si le fournisseur de soins de santé dit que vous êtes incapable de travailler à la suite de votre accident du travail. Selon l'État où vous vous trouvez, vous pourriez recevoir l'équivalent de 60 % à 70 % de votre salaire hebdomadaire pendant que vous ne travaillez pas. Ces versements cesseront lorsque le fournisseur de soins de santé dira que vous êtes en assez bonne santé pour retourner au travail.
- **Invalidité partielle temporaire.** Vous recevrez des prestations d'invalidité partielle temporaire dans les cas suivants :
 - vous pouvez travailler, MAIS
 - vous occuperez un emploi moins exigeant que votre emploi normal (tâches allégées) ET
 - l'emploi que vous occupez est moins bien rémunéré que l'emploi que vous occupiez auparavant.

Vous pouvez recevoir une partie de la différence entre votre salaire normal et le salaire inférieur que vous recevez désormais.

- **Invalidité partielle permanente.** Vous pouvez recevoir des prestations d'invalidité partielle permanente si le fournisseur de soins de santé déclare que vous aurez une invalidité partielle tout au long de votre vie à cause de votre accident du travail.
- **Invalidité totale permanente.** Si votre accident du travail a provoqué une invalidité qui fait que vous ne pourrez plus jamais travailler, vous pouvez recevoir des prestations d'invalidité totale permanente. En général, ces prestations cessent après un certain temps.

La définition de ces termes varie légèrement selon les États. Téléphonnez à l'organisme responsable de l'indemnisation des travailleurs de l'État où vous avez subi votre accident pour en savoir plus.

Que dois-je faire si je ne reçois pas mes indemnités à temps?

- Les employeurs doivent signaler l'accident du travail dont vous avez été victime à la compagnie d'assurance contre les accidents et à l'organisme responsable de l'indemnisation des travailleurs; ils doivent le faire rapidement.
- La compagnie d'assurance contre les accidents doit rapidement rejeter votre demande ou vous verser des indemnités.
- Si l'employeur ou la compagnie d'assurance contre les accidents ne respecte pas ces échéances, ils peuvent tous deux se voir imposer une amende ou devoir payer des indemnités supplémentaires.

Prestations de décès

- Si vous perdez la vie au travail, votre conjoint et vos enfants auront droit aux prestations de décès. Cela est vrai dans tous les États.
- Dans certains États, les prestations de décès des travailleurs dont le conjoint et les enfants vivent dans un autre pays peuvent être moins élevées que celles des autres travailleurs.
- Si vous êtes le conjoint/la conjointe ou l'enfant d'une personne qui est décédée d'un accident du travail aux États-Unis, vous devriez communiquer avec le consulat de votre pays aux États-Unis, qui vous aidera à obtenir les prestations auxquelles vous avez droit à la suite du décès de votre conjoint/conjointe ou de votre parent.



Commission de coopération
dans le domaine du travail